

## Projet : la rétrocession

Dans le cadre de la rétrocession, les pharmaciens assurent un suivi particulier des médicaments disposant d'une ATU. Ainsi, lorsque ceux-ci obtiennent l'AMM, ils préviennent, via la messagerie sécurisée, les officines de ville et leur transmettent tous les documents nécessaires afin d'assurer la continuité des soins du patient.

Par ailleurs, la crise sanitaire a favorisé l'usage de l'outil de téléconsultation. En effet, les patients sous traitements rétrocédables sont fragiles avec des pathologies invalidantes et rendant leurs déplacements difficiles voire impossibles. Ce sont alors soit les tiers des patients qui récupèrent leurs traitements soit les prestataires extérieurs qui les livrent à leur domicile ou à leur officine. Il semble alors important de proposer aux patients un entretien pharmaceutique pour dispenser les conseils adaptés à leurs traitements et rétablir un lien avec le pharmacien.

L'objectif de ces projets est de contribuer à la prise en charge optimale des patients et de s'assurer qu'ils disposent de toutes les informations nécessaires à la bonne observance de leurs traitements.

### L'émetteur : la PUI



- ✓ Permettre aux PUI de **recréer du lien** avec les patients et les pharmaciens d'officine.
- ✓ **Inform** les officines sur les maladies et leurs traitements des patients afin d'assurer la continuité des soins du patient.

### Les destinataires : les officines

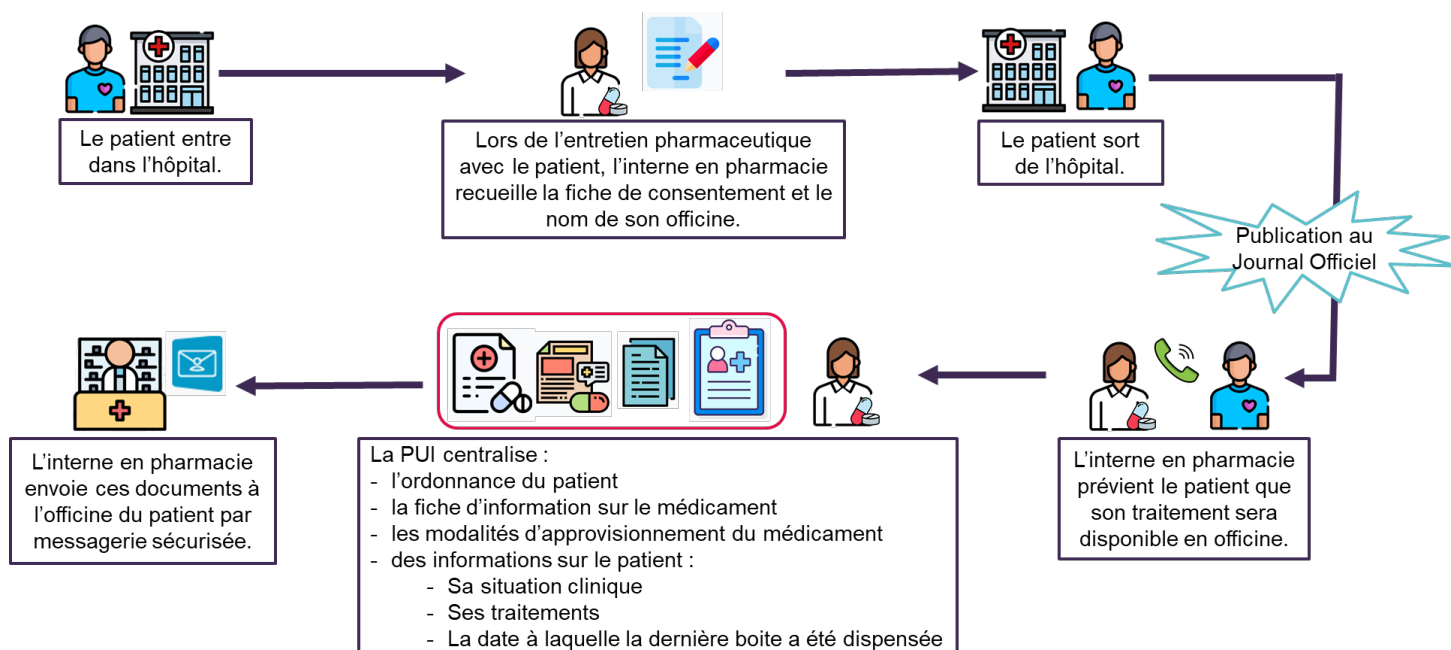


- ✓ Préparer l'ordonnance en amont de la venue du patient :
  - **Être informé** des traitements du patient et de sa situation clinique
  - **S'approvisionner** lorsqu'un médicament obtient l'AMM.
- ✓ Répondre aux **questions de vos patients** sur leur traitement de manière plus sereine et sans contacter son médecin.

## En pratique – MonSisra dans les Hôpitaux

Afin d'assurer la continuité des soins des patients sous traitements rétrocédables, des pharmaciens hospitaliers de la région ont développé un projet permettant de prévenir les patients mais aussi leur officine lorsqu'un médicament sous ATU obtenait l'AMM.

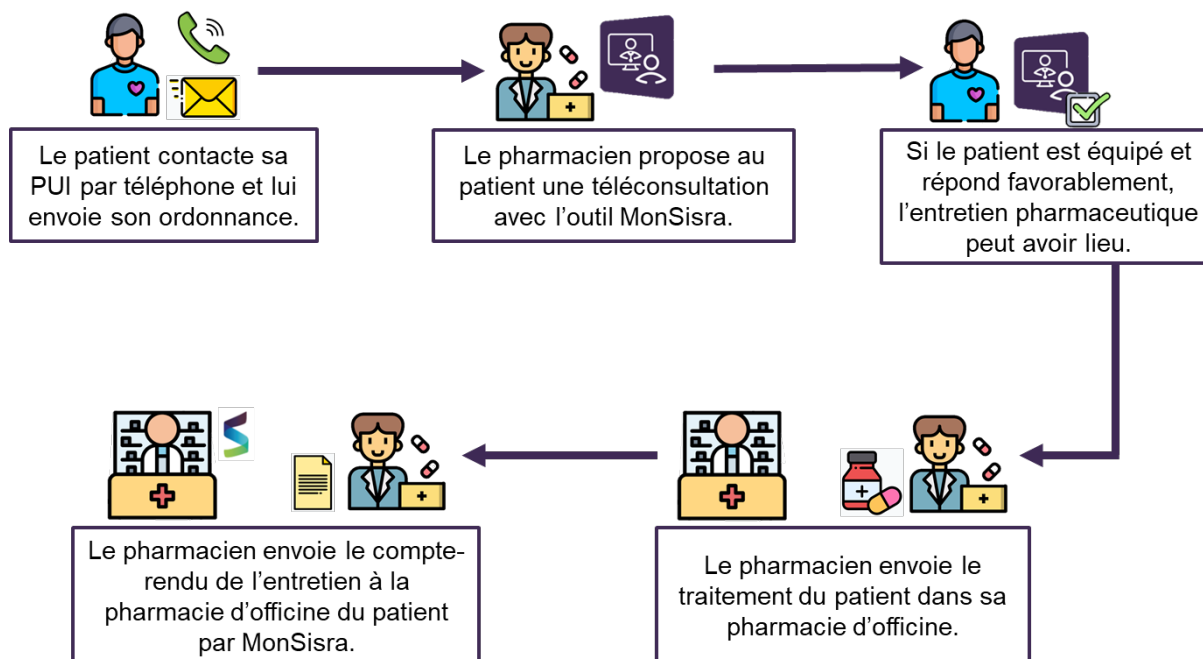
## Cas Pratique – Obtention de l'AMM pour un médicament sous ATU



## En pratique – MonSisra dans le CHU de Grenoble

Dans le contexte de la crise sanitaire, le CHU Grenoble a mis en place la « téléconsultation pharmaceutique » avec l'outil MonSisra afin de rétablir un lien entre les pharmaciens et les patients lorsque leurs traitements étaient livrés à leur domicile ou à leur officine ou encore retirés par un tiers. Il devient, alors, l'un des établissements pionniers sur ce projet.

### Cas pratique - « Téléconsultation pharmaceutique »



Si cette démarche vous intéresse et si vous souhaitez être accompagné dans la mise en place de ce projet, merci de contacter l'assistance :

<https://www.sante-ra.fr/contact/>

